

Les 105 quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région Occitanie ont des profils variés. Au regard de différentes caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants (âge, niveau de vie, formation, emploi, etc.), six profils assez homogènes se dégagent. Le premier rassemble des quartiers prioritaires souvent peuplés, très pauvres et précaires et dans lesquels la population est plus fréquemment d'origine étrangère. Deux autres profils regroupent des quartiers eux aussi relativement pauvres, mais dans une moindre mesure : des petits quartiers familiaux marqués par la précarité et des quartiers étudiants. Deux autres catégories rassemblent des quartiers prioritaires où les habitants vivent majoritairement seuls : les quartiers de centres-villes à population âgée et les quartiers de centres-villes dynamiques. Enfin, le dernier profil distingue les quartiers les moins défavorisés, qualifiés de petits quartiers familiaux et dynamiques.

La politique de la ville vise prioritairement à réduire les écarts observés entre les quartiers identifiés comme étant en grande difficulté au regard de leur environnement et les autres quartiers de l'unité urbaine qui les englobe. La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, mise en place en 2014, a défini de nouveaux contours pour les quartiers prioritaires en se fondant sur un critère de concentration de la pauvreté monétaire au sein des villes (*encadré*). Dans les agglomérations de 10 000 habitants ou plus, près de 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QP) sont ainsi identifiés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Une large majorité de ces quartiers se situent dans de grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants, même si des poches de pauvreté isolées existent dans des territoires ruraux.

En Occitanie, la nouvelle géographie prioritaire identifie 105 quartiers, répartis sur 12 départements, 41 unités urbaines et 49 communes. La Lozère est le seul département de la région et de France métropolitaine qui ne compte aucun quartier prioritaire. Avec 358 010 habitants en 2013, les quartiers prioritaires d'Occitanie

regroupent 7 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine, alors que la région représente 9 % du nombre total d'habitants. Leur taille moyenne est de 3 410 habitants, plus petite qu'au niveau national (3 747 habitants). Ces 105 quartiers prioritaires représentent 6 % de la population régionale et 12 % de celle des unités urbaines englobantes (*figure 1*).

Par construction, le niveau de revenu est faible dans les quartiers prioritaires. Le revenu disponible médian de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie est le plus faible des régions de métropole, tandis que le taux de pauvreté est le plus élevé. Cette pauvreté monétaire s'accompagne souvent d'autres formes de fragilité : chômage, précarité de l'emploi, faible niveau d'études. Cette situation globale masque des contrastes plus ou moins marqués entre les différents quartiers. La connaissance de ces disparités est importante car elle permet d'adapter les politiques publiques localement.

Cette première partie du dossier propose de regrouper les quartiers prioritaires de la région en profils-types synthétiques (*méthodologie*), qui se distinguent entre eux

selon leurs caractéristiques démographiques, économiques et sociales. Ainsi, alors même que la définition des quartiers prioritaires s'appuie principalement sur la faiblesse des revenus de leurs habitants, cette typologie permet de mettre en avant les disparités qui existent entre quartiers malgré ce dénominateur commun. Elle permet, sur la base de cette nouvelle grille de lecture, de rapprocher des territoires que la géographie éloigne.

Cette classification fait ressortir six profils de quartiers prioritaires dont les caractéristiques sont assez proches (*figure 2*).

Quatre habitants sur dix des quartiers prioritaires résident dans des quartiers très pauvres et précaires

Le profil « grands quartiers très pauvres et précaires » regroupe 24 quartiers prioritaires répartis sur sept départements et totalisant 130 600 habitants, soit 37 % de la population des quartiers d'Occitanie. Ils sont souvent localisés dans les plus grandes unités urbaines de la région (*figure 3*). Il s'agit en majorité des quartiers les plus peuplés, accueillant

1 Caractéristiques des quartiers prioritaires (QP) : comparaison Occitanie - France métropolitaine

	Population des QP (nombre d'hab.)	Part de la population des QP dans la région / France métró (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part de la population de 60 ans ou plus (%)	Part des étrangers (%)	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	Part d'emplois précaires (%)
	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)	(4)	(5)	(2)	(2)	(2)
Ensemble des QP d'Occitanie	358 010	6	1,6	43	19	18	12 279	48,7	35	32	27	42	23
Ensemble des QP de France métropolitaine	4 856 050	8	2,1	37	16	19	13 054	42,6	27	26	25	47	21

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (4) Cnam au 31/12/2015 ; (5) Cnaf au 31/12/2015

2 Six profils de quartiers prioritaires en Occitanie

Profil-type	Grands quartiers très pauvres et précaires	Petits quartiers familiaux marqués par la précarité	Quartiers étudiants	Centres-villes à population âgée	Centres-villes dynamiques	Petits quartiers familiaux et dynamiques
Nombre de quartiers	24	21	3	14	19	24
Taille moyenne des quartiers (nombre d'habitants)	5 442	2 094	2 280	3 287	4 385	1 969
Part dans la population des quartiers d'Occitanie (%)	37	12	2	13	23	13
Caractéristiques démographiques						
Part des ménages monoparentaux (%)	0	+	0	-	-	+
Part des personnes seules (%)	--	0	0	++	++	0
Part de la population étrangère (%)	++	0	0	-	0	--
Structure par âge						
Part des 60 ans ou plus (%)	-	0	--	++	0	0
Part des 16 à 24 ans (%)	0	0	++	--	+	0
Indicateurs sociaux						
Rapport interdécile *	-	-	0	0	++	-
Taux de pauvreté (%)	++	0	0	0	0	-
Emploi et formation						
Taux d'emploi (%)	--	0	--	0	+	++
Part des emplois précaires (%)	+	+	++	-	0	--
Part des diplômés bac ou plus (%)	-	-	+	0	+	+
Taux de scolarisation (%)	0	0	++	-	0	+

0 : non significativement différent de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie

-- : nettement inférieur à la moyenne

- : inférieur à la moyenne

+ : supérieur à la moyenne

++ : nettement supérieur à la moyenne

* Rapport entre le revenu disponible par unité de consommation plancher des 10 % des habitants les plus riches (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile).

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

5 440 habitants en moyenne. Trois des quatre plus grands quartiers de la région font partie de cette catégorie : *Grand Mirail* à Toulouse (31 690 habitants), *Mosson* à Montpellier (21 652 habitants) et *Pissevin-Valdegour* à Nîmes (15 597 habitants). Les QP *Chemin Bas d'Avignon-Clos D'Orville* (7 260 habitants) et *Mas de Mingue* (3 010 habitants) à Nîmes, les QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet* (5 100 habitants) à Perpignan et *Devèze* (4 610 habitants) à Béziers sont des exemples de quartiers qui illustrent le mieux ce profil, avec des caractéristiques très proches du profil moyen de ces grands quartiers très pauvres et précaires.

Dans ces quartiers, la population est particulièrement pauvre : 6 habitants sur 10 ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté contre 5 sur 10 en moyenne dans l'ensemble des quartiers de la région. Leurs ressources sont très dépendantes des prestations sociales. Les habitants de ces quartiers s'insèrent difficilement sur le marché du travail. Ainsi, moins de 4 personnes sur 10 en âge de travailler (15-64 ans) occupent un emploi et ces emplois sont alors souvent précaires (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'insertion professionnelle, la population de ces quartiers présente un faible niveau de diplôme : seulement 2 habitants sur 10 disposent d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat alors qu'ils sont 3 sur 10 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Ces quartiers prioritaires en grande précarité présentent par ailleurs des profils démographiques particuliers. Ils sont plutôt jeunes et familiaux. La part des ménages composés de cinq personnes ou plus y est importante. Les enfants de moins de 15 ans représentent entre un quart et un tiers de leurs habitants. La population d'origine étrangère y est importante. Elle représente de 20 % à 30 % de l'ensemble des habitants de ces quartiers, sauf pour le QP *Petit Bard Pergola* à Montpellier où cette part est encore bien plus élevée (37 %), supérieure de 19 points à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Des petits quartiers familiaux marqués par la précarité dans des agglomérations de taille moyenne

Le profil « petits quartiers familiaux marqués par la précarité » regroupe lui aussi un grand nombre de quartiers prioritaires. Ses 21 quartiers rassemblent 43 980 habitants, soit 12 % de la population résidant dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Occitanie. Il se différencie du profil précédent notamment par la localisation des quartiers qui le composent. Beaucoup sont situés dans des agglomérations de taille moyenne : Sète, Beaucaire, Lourdes, Auch, etc. Ces agglomérations sont souvent elles-mêmes assez défavorisées. Le QP *Aillot Bisséous Lardailé* (2 120 habitants) à Castres et les QP *Narbonne Ouest* (4 030 habitants)

et *Narbonne Est* (1 690 habitants) sont emblématiques de cette catégorie.

Il s'agit le plus souvent de quartiers plutôt de petite taille (2 094 habitants en moyenne) dans lesquels la population est, comme dans le profil précédent, relativement plus pauvre que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En outre, les familles monoparentales sont davantage représentées. Dans cet ensemble de quartiers, 8 personnes sur 10 n'ont pas le baccalauréat et 3 sur 10 occupent un emploi précaire. Le chômage de longue durée y est plus fréquent que dans les quartiers précaires du premier profil : 43 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis un an ou plus.

Trois quartiers se singularisent par une forte population estudiantine

Le profil « quartiers étudiants » est très atypique. Seulement composé de trois quartiers prioritaires, *Ranguel* (3 310 habitants) à Toulouse, *Tarbes Ouest* (1 520 habitants) à Tarbes et *Vert-Bois* (2 010 habitants) à Montpellier, il totalise 6 840 habitants, soit seulement 2 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Ces trois territoires se trouvent tous à proximité de pôles universitaires importants : l'université Paul Valéry à Montpellier pour le QP *Vert-Bois*, l'université Paul Sabatier et de nombreux établissements d'enseignement supérieur à Toulouse pour le QP *Ranguel* et l'institut

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

universitaire de technologie de Tarbes pour le QP *Tarbes Ouest*.

Dans ces quartiers, la population est composée en grande majorité de jeunes de 15 à 24 ans quasiment tous scolarisés (92 %). Les moins de 20 ans y sont quatre fois plus nombreux que les 60 ans ou plus. Ces parts relatives entre les plus jeunes et les plus âgés sont, dans les deux QP *Rangueil* et *Tarbes Ouest*, les plus fortes des quartiers prioritaires d'Occitanie. En lien avec cette forte présence d'étudiants, la part des personnes de 15 à 64 ans en emploi est la plus faible (29 %) des quartiers d'Occitanie et un tiers des emplois occupés sont précaires (CDD, intérim, etc.).

Les quartiers de centres-villes à population âgée surtout localisés dans les départements littoraux

Le profil « centres-villes à population âgée » rassemble 14 quartiers prioritaires répartis sur seulement 6 départements. Ils abritent 46 020 habitants, soit 13 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Il s'agit essentiellement de quartiers

de centres anciens dans des communes petites ou moyennes, dont la majorité se situent sur le territoire de l'ex-région Languedoc-Roussillon (Alès, Agde, Lodève, Limoux, Bédarieux, etc.). Les trois quartiers prioritaires d'Occitanie qui illustrent le mieux cette catégorie des centres-villes à population âgée sont les QP *Centre Ville* (1 960 habitants) à Bédarieux, *Centre-Ville* (1 030 habitants) à Anduze et *Centre Ville* (3 020 habitants) à Lodève.

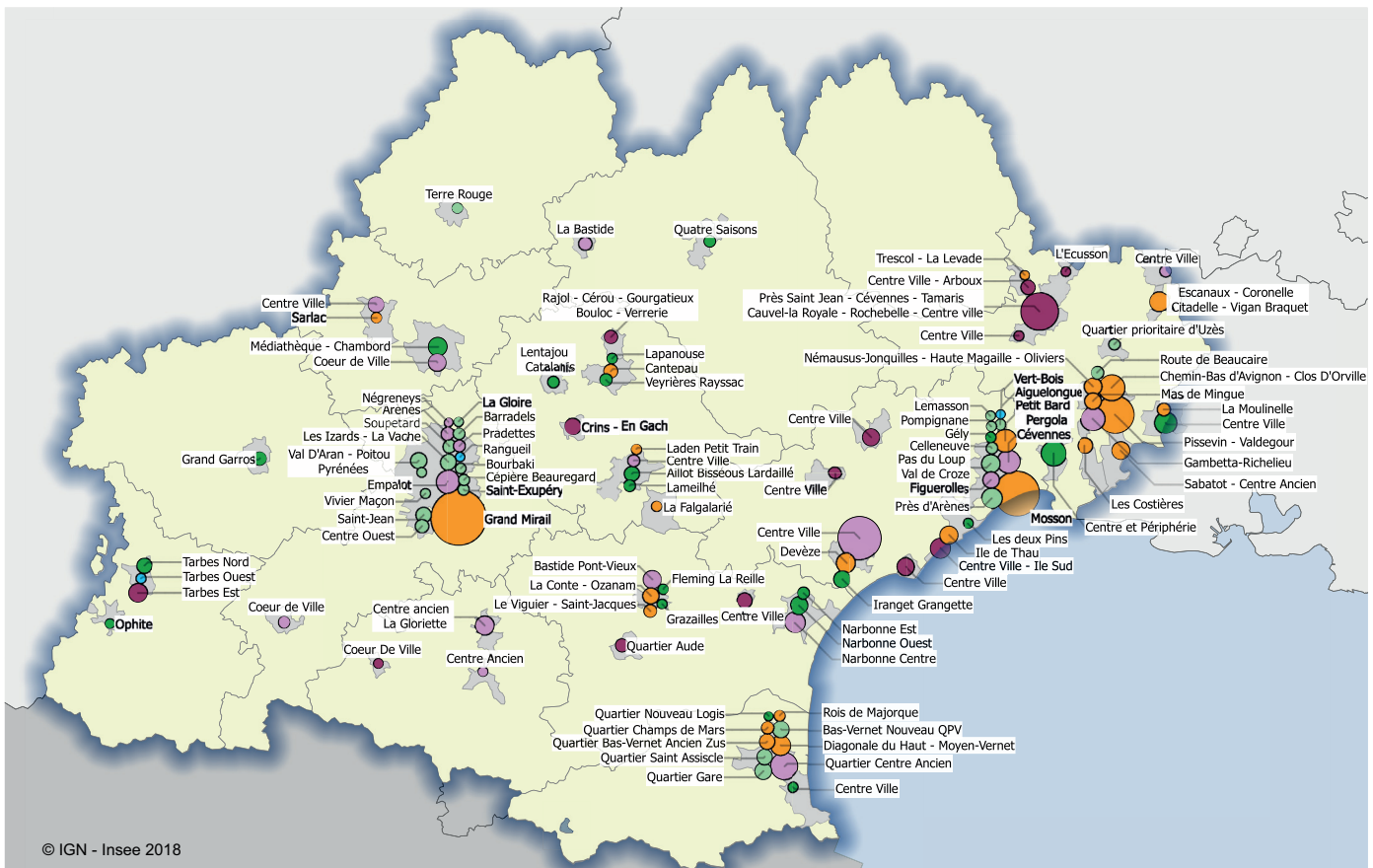
Dans ces quartiers, la majorité de la population vit seule : 53 % des ménages, soit 10 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Le taux d'emploi dans ces quartiers est proche de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Par ailleurs, 3 habitants sur 10 sont âgés d'au moins 60 ans avec une forte proportion de personnes de 75 ans ou plus.

Des quartiers de centres-villes dynamiques aux fortes inégalités de revenus

Le profil « centres-villes dynamiques » regroupe 19 quartiers prioritaires répartis

sur neuf départements. Ils abritent 83 310 personnes, soit 23 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Il s'agit essentiellement de quartiers de centre-ville de communes de taille moyenne (Montauban, Castres, etc.) ou de grands pôles urbains (Toulouse, Montpellier, etc.) dans lesquels la population est relativement jeune et bénéficie d'un environnement économique assez favorable : le taux d'emploi moyen atteint 48 %, supérieur de plus de 5 points à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. La proportion des demandeurs d'emploi au chômage depuis un an ou plus y est en outre inférieure. Ces quartiers se caractérisent par de fortes inégalités de revenus. Pour la plupart d'entre eux, le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est entre 3,5 fois et 4,7 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus modestes (1^{er} décile), alors que cet écart est de 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les trois quartiers d'Occitanie qui illustrent le mieux cette catégorie des centres-villes dynamiques sont *Gambetta-Richelieu* (6 860 habitants) à Nîmes, *Négrenneys*

3 Six profils de quartiers prioritaires en Occitanie répartis sur 12 départements, 41 unités urbaines et 49 communes



Typologie des QPV d'Occitanie			Nombre d'habitants
■ Centres-villes dynamiques	■ Petits quartiers familiaux et dynamiques	■ Quartiers étudiants	
■ Centres-villes à population âgée	■ Petits quartiers familiaux marqués par la précarité	■ Grands quartiers très pauvres et précaires	

Lecture : le quartier *Grand Mirail* (31 690 habitants) à Toulouse relève du profil orange « Grands quartiers très pauvres et précaires ».
Sources : Insee, recensements de la population 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

(1 010 habitants) à Toulouse et *Bastide Pont-Vieux* (3 780 habitants) à Carcassonne.

Les quartiers les moins défavorisés concentrés dans les agglomérations de Toulouse et Montpellier

Le dernier profil, intitulé « petits quartiers familiaux et dynamiques », regroupe les 24 quartiers prioritaires les moins défavorisés de la région, répartis dans cinq départements. Avec 47 270 habitants, ils représentent

13 % de la population totale des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il s'agit avant tout de quartiers assez peu peuplés (1 970 habitants en moyenne), dans lesquels 1 ménage sur 5 est composé d'un adulte élevant seul un ou plusieurs enfants. Les trois quarts de ces petits quartiers familiaux et dynamiques se trouvent dans les unités urbaines de Montpellier ou de Toulouse. *Près D'Arènes* (4 460 habitants) à Montpellier, *Saint Jean* (2 940 habitants) à Muret et *Soupetard* (2 020 habitants) à Toulouse sont des quartiers emblématiques de ce profil.

Dans les quartiers appartenant à ce profil, plus de la moitié des habitants en âge de travailler ont un emploi. Ce taux d'emploi est le plus élevé des six catégories de quartiers prioritaires de la région. Dans tous ces quartiers, le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il est même inférieur de 15 points ou plus dans les QP *Saint Exupéry* et *La Gloire* à Toulouse, *Centre Ouest* à Muret et *Lemasson* à Montpellier. ■

Le profil « Grands quartiers très pauvres et précaires » regroupe 24 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Aude	Carcassonne	Carcassonne	Le Viguier - Saint-Jacques La Conte - Ozanam
Gard	Bagnols-sur-Cèze Beaucaire La Grand-Combe Nîmes	Bagnols-sur-Cèze Beaucaire La Grand-Combe Nîmes	Escanoux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet La Moulinelle Trescol - La Levade Mas de Mingué Chemin-Bas d'Avignon - Clos D'Orville Némausus-Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers Pissevin - Valdegour Sabatot - Centre Ancien Les Costières
Haute-Garonne	Toulouse	Toulouse	Grand Mirail
Hérault	Béziers Montpellier	Béziers Montpellier	Devèze Petit Bard Pergola Mosson Ile de Thau
Pyrénées-Orientales	Sète Perpignan	Sète Perpignan	Diagonale du Haut - Moyen-Vernet Quartier Bas-Vernet Ancien Zus Quartier Champs de Mars Rois de Majorque
Tarn	Albi Castres Mazamet	Albi Castres Aussillon	Cantepau Laden Petit Train La Falgalarié
Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Moissac	Sarlac

Le profil « Petits quartiers familiaux marqués par la précarité » regroupe 21 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Aude	Carcassonne Narbonne	Carcassonne Narbonne	Fleming La Reille Grazailles Narbonne Ouest Narbonne Est
Aveyron	Rodez	Onet-le-Château	Quatre Saisons
Gard	Beaucaire	Beaucaire	Centre Ville
Gers	Auch	Auch	Grand Garros
Hérault	Béziers Lunel Montpellier Sète	Béziers Lunel Montpellier Frontignan	Iranget Grangette Centre et Périphérie Gély Les deux Pins
Hautes-Pyrénées	Lourdes Tarbes	Lourdes Tarbes	Ophite Tarbes Nord
Pyrénées-Orientales	Perpignan Saint-Cyprien	Perpignan Elne	Quartier Nouveau Logis Centre Ville
Tarn	Albi Castres Gaillac	Albi Castres Gaillac	Veyrières Rayssac Lapanouse Aillot Bisséous Lardailé Lameilhé Lentajou - Catalanis
Tarn-et-Garonne	Montauban	Montauban	Médiathèque - Chambord

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

Le profil « Quartiers étudiants » regroupe 3 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Haute-Garonne	Toulouse	Toulouse	Ranguel
Hérault	Montpellier	Montpellier	Vert-Bois
Hautes-Pyrénées	Tarbes	Tarbes	Tarbes Ouest

Le profil « Centres-villes à population âgée » regroupe 14 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Ariège	Saint-Girons	Saint-Girons	Cœur de Ville
Aude	Lézignan-Corbières	Lézignan-Corbières	Centre Ville
	Limoux	Limoux	Quartier Aude
Gard	Alès	Alès	Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre ville
		Anduze	Centre Ville
		Saint-Ambroix	L'Ecusson
		La Grand-Combe	Centre Ville - Arboux
Hérault	Agde	Agde	Centre Ville
	Bédarieux	Bédarieux	Centre Ville
	Lodève	Lodève	Centre Ville
	Sète	Sète	Centre Ville - Ile Sud
Hautes-Pyrénées	Tarbes	Tarbes	Tarbes Est
Tarn	Carmaux	Carmaux	Rajol - Cérou - Gourgatieux - Bouloc - Verrerie
	Graulhet	Graulhet	Crins - En Gach

Le profil « Centres-villes dynamiques » regroupe 19 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Ariège	Foix	Foix	Centre ancien
	Pamiers	Pamiers	Centre ancien - La Gloriette
Aude	Carcassonne	Carcassonne	Bastide Pont-Vieux
	Narbonne	Narbonne	Narbonne Centre
Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Villefranche-de-Rouergue	La Bastide
Gard	Nîmes	Nîmes	Gambetta-Richelieu
	Pont-Saint-Esprit	Pont-Saint-Esprit	Centre Ville
Haute-Garonne	Toulouse	Saint-Gaudens	Cœur de ville
		Toulouse	Négrenays
		Toulouse	Pradettes
		Toulouse	Empalot
			Arènes
Hérault	Béziers	Béziers	Centre Ville
	Montpellier	Montpellier	Cévennes
			Figuerolles
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Perpignan	Quartier Centre Ancien
Tarn	Castres	Castres	Centre Ville
Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Moissac	Centre Ville
	Montauban	Montauban	Cœur de Ville

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

Le profil « Petits quartiers familiaux et dynamiques » regroupe 24 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Gard	Nîmes	Nîmes	Route de Beaucaire
	Uzès	Uzès	Quartier prioritaire d'Uzès
Haute-Garonne	Toulouse	Blagnac	Barradels
		Colomiers	Val D'Aran - Poitou - Pyrénées
			En Jacca
		Cugnaux	Vivier Maçon
		Muret	Saint-Jean
			Centre Ouest
		Toulouse	Soupetard
			Cépière Beaugard
			Les Izards - La Vache
			La Gloire
Hérault	Montpellier	Montpellier	Près d'Arènes
			Pompignane
			Pas du Loup - Val de Croze
			Celleneuve
			Lemasson
			Aiguelongue
Lot	Cahors	Cahors	Terre Rouge
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Perpignan	Quartier Saint Assisclé
			Quartier Gare
			Bas-Vernet Nouveau QPV

La nouvelle géographie prioritaire

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. Celle-ci a pour objectif de recentrer l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté. Les quartiers ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères. Un quartier prioritaire (QP) doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian en décrochage par rapport à celui de son unité urbaine d'appartenance. Le choix du revenu fiscal comme critère synthétique de fragilité est issu de la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » conduite en 2012. Les travaux de définition des quartiers prioritaires ont été menés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) à partir des données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés en 2011.

Les QP ont remplacé les anciens zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). On dénombre près de 1 300 quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine, 140 dans les départements d'Outre-mer et environ 80 en Polynésie française et à Saint-Martin.

Au niveau de chaque intercommunalité, le contrat de ville coordonne les orientations et les engagements des partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Outil à la fois de gouvernance et de stratégie territoriale, le contrat de ville repose sur trois piliers : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de la politique de la ville. Les habitants des quartiers de la politique de la ville sont directement associés à l'élaboration, au suivi et au pilotage du contrat de ville. Des conseils citoyens sont créés dans les territoires de la politique de la ville. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échange entre les habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives locales.